

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Catherine Gutierrez

<https://www.cadre21.org/membres/8eba96b98ed38f770a059669>

Date d'obtention : 2025-03-26 14:30:37

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Que c'est une procédure qu'il faut prendre au sérieux et qu'elle permet de travailler en collaboration avec la police. Qu'il est important de rencontrer les jeunes et suivre la procédure indiquée dans le document.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation me permet de m'indiquer la bonne procédure dans le cas d'une intervention Sexto. Sa nous indique le moment où nous devons passer le questionnaire et les situations où il est important de communiquer directement avec le poste de police. Je pense que cet outil sera précieux pour différentes situations vécues dans notre milieu scolaire.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

La limite que nous devons nous donner à nous-même concernant certaines situations. Je comprends que nous ne pouvons pas avoir accès aux photos ou vidéos car cela pourrait nous impliquer dans la procédure et qu'il s'agit d'information qui pourrait être jugée pornographique.